

**Présentation officielle
du *Renielement de saint Pierre*
par *Le Nain***

au Musée du Louvre

Jeudi 14 Janvier 2010

contacts Presse

**Département de l'information
et de la communication**
Service de presse
Tél. : 01 40 15 80 11
service-de-presse@culture.gouv.fr

Direction des musées de France
Mission de la communication
Christine André
Chef de la mission
Tél. : 01 40 15 35 97
christine.andre@culture.gouv.fr

Musée du Louvre
Direction de la communication
Aggy Lerolle
Directrice de la communication
aggy.lerolle@louvre.fr
David Madec
Directeur adjoint à la communication
Tél. : 01 40 20 56 98
david.madec@louvre.fr



Sommaire

p.3 Communiqué de presse

p.4 Présentation de l'œuvre

p.7 La sauvegarde des trésors nationaux et des œuvres d'intérêt patrimonial majeur grâce au mécénat d'entreprise

p.9 Tableau des acquisitions

p.14 Renseignements pratiques

**Communiqué
de presse**



**Acquisition du *Renielement de saint Pierre*
par Louis ou Antoine Le Nain
grâce au mécénat du Groupe AXA**

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, annonce l'acquisition par l'État pour le musée du Louvre du *Renielement de saint Pierre* par Louis ou Antoine Le Nain.

Emouvant et rare exemple de peinture caravagesque, ce chef-d'œuvre possède une provenance illustre et constitue enfin une pièce longtemps attendue par ceux qu'intrigue le cas des frères Le Nain, dont aucune œuvre signée ne comporte de prénom.

D'emblée, le tableau impressionne : c'est le moment d'une révélation bouleversante pour l'apôtre Pierre. Eperdu, il cherche à échapper aux regards inquisiteurs de la servante et des soldats qui le reconnaissent comme un des compagnons du Christ. Peu avant d'être arrêté, Jésus avait averti le plus ancien de ses disciples qu'il le renierait trois fois avant l'aube : et malgré ses protestations de fidélité, Pierre vient de répondre par trois fois qu'il ne le connaissait pas. Au chant du coq, il découvre sa lâcheté et pleure. Du fond de la composition, fascinant, un homme de face semble prendre le spectateur à témoin.

Apparu dans une vente à Nancy le 19 mars 2000, sous l'intitulé « Ecole de lorraine du XVII^e siècle », le tableau est mentionné pour la première fois le 4 mars 1656 lorsque l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, en quête d'un local, envoie une délégation à son protecteur, le cardinal Mazarin, pour obtenir l'octroi d'un logement aux galeries du Louvre. Le sachant collectionneur averti, elle lui offre deux peintures, un « tableau de fruits fait par M. Lemoyne et celui de Saint Pierre de défunt M. Le Nain ». Cette mention est importante car deux des trois frères Le Nain, Antoine et Louis, étaient morts subitement en mai 1648 : le « Saint Pierre de défunt M. Le Nain », si l'on s'en tient à la lettre, serait donc nécessairement l'œuvre de l'un d'eux, et le troisième et plus jeune frère, Mathieu, qui mourra en 1677, serait hors de cause. Mais la question est peut-être plus complexe...

La contribution du Groupe AXA à la sauvegarde du patrimoine culturel français s'élevé, sur les sept dernières années, à 40,5 millions d'euros. AXA a enrichi les collections publiques de chefs d'œuvre tels que deux dessins de Rosso Fiorentino et une Vestale de Houdon (musée du Louvre), une magnifique statue du pays Dogon (musée du quai Branly), le Portrait du duc d'Orléans d'Ingres au musée du Louvre, La Fuite en Egypte de Nicolas Poussin (musée des Beaux-arts de Lyon) ainsi que la Pavement du château de Polisy (musée national de la Renaissance au château d'Ecouen).

Cette acquisition a été rendue possible grâce aux dispositions fiscales de la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations. Ces dispositions, qui complètent celles de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, créent en effet des conditions favorables à l'entrée dans les collections publiques, grâce au mécénat d'entreprise, d'œuvres reconnues trésor national par la commission consultative des trésors nationaux. Frédéric Mitterrand tient à remercier AXA pour son action exemplaire de mécénat en faveur du patrimoine national et du rayonnement de l'art.

Paris, le 14 janvier 2010

Contacts presse

Contacts presse
Département de l'information et de
la communication
01 40 15 80 11
service-de-presse@culture.gouv.fr

Direction des musées de France
Mission de la communication
Christine André
chef de la mission
01 40 15 35 97
christine.andre@culture.gouv.fr

Musée du Louvre
Direction de la communication
Aggy Lerolle
Directrice de la communication
aggy.lerolle@louvre.fr
David Madec
Directeur adjoint à la communication
01 40 20 56 98
david.madec@louvre.fr

Groupe AXA
Armelle Vercken
01 40 75 46 42
armelle.vercken@axa.com

www.culture.gouv.fr

Présentation de l'œuvre

Toile. H. 0,92 ; L. 1,18

Musée du Louvre (inv. R.F. 2008-56)

Un nouveau Le Nain au Louvre : Le Renierement de saint Pierre.

Le Renierement de saint Pierre de Le Nain qui vient d'entrer au musée du Louvre est exceptionnel à plus d'un titre. Emouvant et rare exemple de composition caravagesque, c'est aussi un tableau historique à la provenance illustre, c'est enfin une pièce longtemps attendue qui manquait au dossier de ce qu'il faut bien appeler le « mystère Le Nain ».

Un Le Nain caravagesque

D'emblée, le tableau impressionne : c'est le moment d'une révélation bouleversante pour l'apôtre Pierre. Eperdu, il cherche à échapper aux regards inquisiteurs de la servante et des soldats qui le reconnaissent comme un des compagnons du Christ. Peu avant d'être arrêté, Jésus avait averti le plus ancien de ses disciples qu'il le renierait trois fois avant l'aube : et malgré ses protestations de fidélité, Pierre vient de répondre par trois fois qu'il ne le connaissait pas. Au chant du coq, il découvre sa lâcheté et pleure.

Le sujet, profondément humain, fut abordé par Caravage à la fin de sa carrière : de format identique, son tableau (New York, Metropolitan Museum), montre saint Pierre se défendant énergiquement devant ses accusateurs. Après lui, les peintres caravagesques en firent un thème de prédilection : Baburen, Manfredi, Tournier, et plus tard Georges de La Tour (1650, Nantes, musée des Beaux-Arts) ou encore Rembrandt (1660, Amsterdam, Rijksmuseum). La scène, nocturne, est en effet propice à la dramatisation de l'histoire par la lumière d'une torche ou d'un brasero Ici, saint Pierre, saisi par le remords, fait encore un geste de dénégation et se drape dans son manteau, mais son visage usé et rougeoyant trahit son désarroi, la faiblesse du vieil homme semble prise comme dans un étau entre la jeune certitude de la servante et l'attente brutale du soldat cuirassé. Surgissant entre les deux premiers, de face, le visage d'un troisième homme, émergeant de l'ombre, semble interroger le spectateur, l'impliquer dans cette méditation sur la fragilité humaine.

De l'Académie royale à la collection Mazarin

Un certain mystère entoure l'origine de la plupart des tableaux des Le Nain ; leur historique, quant il existe, ne remonte au mieux qu'aux ventes du XVIII^e siècle, et le plus célèbre de tous, La Famille de Paysans du Louvre, était inconnu avant 1914.

Le Renierement de saint Pierre est apparu dans une vente à Nancy le 19 mars 2000, sous l'intitulé « Ecole lorraine du XVII^e siècle » Le nom de Georges de La Tour fit rêver certains, mais on s'aperçut bientôt que l'œuvre correspondait à un tableau dont l'histoire avait gardé la trace. Il est mentionné pour la première fois le 4 mars 1656, lorsque l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, en quête d'un local, envoie une délégation à son protecteur, le cardinal Mazarin pour obtenir l'octroi d'un logement aux galeries du Louvre. Le sachant collectionneur averti, elle lui offre deux peintures, un « tableau de fruits fait par M. Lemoyne et celui de Saint Pierre de défunt M. Le Nain ». Et de fait, à la mort du cardinal ministre, on retrouve les deux tableaux : son inventaire dressé en 1661 mentionne, sans noms d'auteurs : « 1048 - Un autre [tableau] fait sur toile représentant quantité de raisins, grenades, figues et autres fruits, haut de deux pieds six pouces et large de deux pieds [0,81 x 0,65 m.], prisé 150 livres », et « 1055 - Un autre fait sur toile représentant saint Pierre entre deux soldats et une servante, haut de deux pieds dix pouces et

trois pieds neuf pouces [0,92 x 1,18 m.] de large, prisé 45 livres ». Or, on sait que le « tableau de fruits » avait été remis à l'Académie par son auteur, Pierre-Antoine Lemoyne, lors de sa réception en 1654 ; l'œuvre a d'ailleurs réapparu en 1992. Il est des plus vraisemblables que le Saint Pierre avait pareillement été présenté lorsque les trois frères Le Nain furent reçus, ensemble, en mars 1648, l'année même de la fondation de l'Académie. L'obligation du « morceau de réception » n'y avait pas encore été instaurée, mais nombre d'artistes faisaient don d'une œuvre à cette occasion. Le choix de ces deux tableaux pour le don à Mazarin dit combien ils étaient prisés.

Le mystère des frères Le Nain

Mais la mention de ce don en 1656 est importante à un autre chef, car deux des trois frères Le Nain, Antoine et Louis, étaient morts subitement en mai 1648 : le « Saint Pierre de défunt M. Le Nain », si l'on s'en tient à la lettre, serait donc nécessairement l'œuvre de l'un d'eux, et le troisième et plus jeune frère, Mathieu, qui mourra en 1677, serait hors de cause.

Or, depuis un siècle et demi, l'on s'évertue à résoudre un irritant mystère, celui de la part qui revient à chacun des frères dans les œuvres issues de l'atelier commun. Ce sont les peintres eux-mêmes qui ont créé cette situation : en effet, aucun des tableaux signés Le Nain n'est précédé d'un prénom, ni d'une initiale, et aucun n'est daté après 1647, année durant laquelle tous trois vivaient encore (un tableau signé Le Nain postérieur à 1648 reviendrait forcément à Mathieu). En 1629, à leur arrivée de Laon à Paris, seul l'aîné, Antoine, se fit recevoir maître, et cela dans la communauté des peintres dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pour échapper au monopole de la corporation parisienne. L'absence de prénom leur permettait donc de peindre sous une unique « marque déposée » des œuvres de tous formats, sur toile, bois ou cuivre, de divers genres et de qualité picturale très variable. Cela ne signifie pas qu'ils aient systématiquement collaboré à deux ou à trois aux mêmes tableaux, comme l'affirme Mariette au siècle suivant. Mais l'examen de certaines œuvres, principalement *La Naissance de la Vierge à Notre-Dame de Paris*, confirme que ce fut parfois le cas : à la suite de l'exposition de 1978-1979, les meilleurs spécialistes s'accordèrent à y déceler deux mains, celle du « grand » Le Nain (Louis ou Antoine) pour la femme tenant Marie enfant et l'ange au linge du premier plan, et Mathieu pour les anges du ciel et la sainte Anne au fond.

Sans entrer ici dans un débat complexe, on notera que la réapparition du tableau Mazarin, ce « chaînon manquant » tant attendu par tous les historiens de l'art concernés par ce sujet, n'apporte pas une solution complète. Si, faisant confiance au texte, on admet l'exclusion de Mathieu, et si l'on pense que le tableau est d'une seule main, la question demeure : est-ce celle d'Antoine ou celle de Louis ? Si au contraire l'on considère l'étroite collaboration que les Le Nain étaient censés pratiquer, on peut se demander si les deux aînés, décédés à l'époque du don, ne sont pas désignés conjointement par l'expression « défunt M. Le Nain ». Enfin, en vertu de cette même communauté, il faut reconsidérer la participation éventuelle de Mathieu, car s'il paraît acquis qu'au moins l'un des deux frères décédés en 1648 est présumé responsable du tableau, rien ne s'oppose à ce que le troisième y ait mis la main.

L'étude du tableau, débarrassé de nombreux repeints, et les résultats de son analyse scientifique, permettront sans doute d'affiner les recherches en ce sens.

Sylvain Laveissière
Conservateur général
Musée du Louvre, département des Peintures

Article à paraître dans le prochain numéro de « La revue des musées de France – Revue du Louvre ».



La sauvegarde des trésors nationaux et des œuvres d'intérêt patrimonial majeur grâce au mécénat d'entreprise

Les trésors nationaux

Le droit français reconnaît, sous la qualification de trésors nationaux, des biens culturels dont l'importance patrimoniale justifie un statut et une protection particuliers.

Ainsi les œuvres qui ont fait l'objet d'un refus d'autorisation de leur exportation, en raison de leur intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie, sont notamment considérées comme des trésors nationaux.

Depuis sa création en 1993, il incombe à la Commission consultative des trésors nationaux (CCTN), prévue à l'article L. 111-4 du Code du patrimoine, la mission d'examiner les propositions de refus du certificat d'exportation et de rendre un avis motivé au ministre de la culture et de la communication sur l'opportunité de s'opposer à la sortie définitive du territoire d'œuvres majeures pour le patrimoine national.

A partir du moment où la décision de refuser le certificat a été arrêtée par le ministre chargé de la culture, le bien concerné acquiert le statut de trésor national pour une durée de 30 mois. Durant ce délai, l'exportation définitive n'est plus autorisée et l'administration peut mettre en œuvre une procédure spécifique d'acquisition. Il revient à l'Etat de présenter une offre d'achat au propriétaire et, en cas de refus de vente de ce dernier, de confier à des experts choisis conjointement, le soin de déterminer un prix de cession en référence au marché international. Si, à l'issue de plusieurs propositions, le propriétaire continue de refuser la vente, le certificat, redemandé le cas échéant, peut être à nouveau refusé. Si, au contraire, l'État renonce de lui-même à l'acquisition, l'œuvre peut quitter le territoire national.

Il convient de noter qu'il existe en France trois catégories de trésors nationaux. En effet, outre les biens ayant fait l'objet d'un refus d'exportation, ceux appartenant aux collections publiques et ceux bénéficiant d'une mesure de classement (monuments historiques ou archives) sont aussi considérés comme des trésors nationaux ainsi que le prévoit l'article L. 111-1 du code du patrimoine.

La loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France

Afin de faciliter l'acquisition des trésors nationaux, cette loi a modifié le Code général des impôts (article 238 bis 0 A et 238 bis 0 AB) pour instituer deux dispositifs entièrement nouveaux comportant des avantages fiscaux pour les entreprises qui contribuent à maintenir sur le territoire national des trésors nationaux ayant fait l'objet d'un refus de certificat d'exportation :

- Le premier ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 90% des versements effectués par une entreprise pour l'acquisition par l'État ou toute personne publique d'un trésor national destiné à une collection publique, la réduction étant plafonnée à 50% de l'impôt dû (article 238 bis 0 A du Code général des impôts).

Ce dispositif entré en application fin 2002 a déjà permis de réaliser, au profit de collections nationales et territoriales, 15 acquisitions correspondant à 26 biens culturels déclarés « trésors nationaux » (voir tableau ci-joint).

- Le second instaure une réduction d'impôt égale à 40% des dépenses d'acquisition consacrées par une entreprise à l'acquisition pour son propre compte d'un trésor national. Dans ce cas, l'œuvre est classée monument historique, elle doit être présentée au public dans un « musée de France » pendant dix ans et ne peut être revendue durant cette période (article 238 bis 0 AB du Code général des impôts).

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations

Afin de donner une nouvelle dynamique au mécénat d'entreprise, la loi 2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a étendu la première de ces dispositions aux versements effectués par des entreprises en faveur de l'achat, non plus seulement de trésors nationaux, mais aussi de biens culturels situés en France ou à l'étranger dont l'acquisition présenterait un intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie (cf. article 238 bis 0 A du Code général des impôts). Le législateur a confié le soin d'apprécier l'intérêt patrimonial majeur et le prix de cession à la Commission consultative des trésors nationaux, dont l'avis favorable est nécessaire pour que le financement de l'acquisition puisse bénéficier de ce dispositif.

En application de ce dispositif élargi, 27 biens ou ensembles de biens culturels reconnus œuvres « d'intérêt patrimonial majeur » ont déjà été acquis au profit des collections nationales et territoriales (voir tableau ci-joint).

Pour des informations détaillées sur la législation relative au mécénat : www.mecenat.culture.gouv.fr

Acquisitions de trésors nationaux, ayant fait l'objet d'un refus de certificat, réalisées grâce au dispositif fiscal prévu par l'article 238 bis 0A du Code général des impôts (CGI)

Désignation du trésor national	Date du refus	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Jean-Baptiste OUDRY, <i>Neuf panneaux décoratifs</i> , huiles sur toile, XVIII ^e siècle (provenant du Château de Voré)	20 octobre 1999	Musée du Louvre, département des peintures	Novembre 2002	PGA Holding	3 000 000 € (sur prix total de 3 353 000 €)
Julio GONZALEZ, <i>Tête en profondeur</i> , fer forgé et soudé, 1930	11 février 1999	Musée national d'art moderne (MNAM)	Juillet 2003	Pernod-Ricard	3 200 000 €
Rosso FIORENTINO, <i>Saint Roch distribuant ses biens</i> , sanguine, 1524, et <i>La Visitation</i> , sanguine, 1540	17 juillet 2001 (J.O. du 28/07/2001)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Novembre 2003	AXA	686 000 €
Eugène DELACROIX, <i>Paysages de montagnes et diverses études</i> dit <i>Album des Pyrénées</i> , dessins à la mine de plomb et aquarelles, 62 feuillets, 1845	16 janvier 2003 (J.O. du 25/01/2003)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Décembre 2003	Lusis	330 000 €
Camille CLAUDEL, <i>La jeune fille à la gerbe</i> , terre cuite, vers 1886	12 novembre 2003 (J.O. du 21/11/2003)	Musée Rodin	Septembre 2004	Natexis - Banques populaires	270 000 €
Simon VOUET, <i>La Vierge au rameau de chêne</i> dite <i>Vierge Hesselin</i> , huile sur toile, XVII ^e siècle	5 septembre 2003 (J.O. du 20/09/2003 et du 21/09/2003)	Musée du Louvre, département des peintures	Septembre 2004	HSBC - CCF	800 000 €
Jean Auguste Dominique INGRES, <i>Portrait de Charles Marcotte d'Argenteuil</i> , graphite sur papier, 1811	19 mars 2004 (J.O. du 01/04/2004)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Février 2006	Arjowiggins - Groupe Sequana Capital	980 000 €
<i>Papyrus médical</i> , inscription recto-verso en cursive hiéroglyphique, feuilles de papyrus issues initialement d'un rouleau d'environ 10 m, Egypte, Nouvel Empire, XVIII ^e dynastie	16 décembre 2005 (J.O. du 29/12/2005 et du 08/02/2006)	Musée du Louvre, département des antiquités égyptiennes	Juin 2006	Ipsen	670 000 €
<i>Tour à guilocher aux armes du Comte d'Artois</i> , signé « Wolff Porte Saint-Martin », bronze ciselé et doré, fer, époque Louis XVI	4 novembre 2005 (J.O. du 17/11/2005)	Musée national de Versailles	Juillet 2006	Lusis	187 000 €
Giambattista TIEPOLO, <i>Projet de décor pour un dessus-de-porte</i> , huile sur toile, XVIII ^e siècle	4 novembre 2005 (J.O. du 17/11/2005)	Musée du Louvre, département des peintures	Septembre 2006		550 000 €

Désignation du trésor national	Date du refus	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Attribués à l'Ecole de Tours, <i>Vierge en prière et Christ béni</i> ; huiles sur panneaux de bois, deuxième moitié du XV ^e siècle	2 août 2006 (J.O. du 15/08/2006)	Musée des Beaux-Arts de Tours	Décembre 2006	PGA Holding	700 000 €
Attribué à un atelier champenois, <i>Pavement de carreaux provenant du château de Polisy (Aube)</i> , faïence, 1545	5 décembre 2005 (J.O. du 16/12/2005)	Musée national de la Renaissance – Château d'Ecouen	Septembre 2007	Axa	2 250 000 €
Claude-Charles SAUNIER, <i>Console provenant du Salon de compagnie de la duchesse d'Harcourt au château de Versailles</i> , placage de bois, bronze doré et marbre, circa 1787	27 juillet 2006 (J.O. du 10/08/2006)	Musée national de Versailles	Mai 2008	KPMG	2 300 000 €
Louis DELANOIS, <i>Deux chaises provenant du Salon de compagnie de la comtesse du Barry au château de Versailles</i> , bois sculpté et doré, circa 1769	4 octobre 2006 (J.O. du 17/10/2006)	Musée national de Versailles	Décembre 2008	3 sociétés	800 000 €
Jean Auguste Dominique INGRES, <i>Portrait du Comte Mathieu-Louis Molé</i> , huile sur toile, 1834	19 avril 2006 (J.O. du 17/05/2006)	Musée du Louvre, département des peintures	Juin 2009	Eiffage, Banque de France, Société des Amis du Louvre, Mazars	8 500 000 € (sur prix total de 19 M€)

25 223 000 €

Montant total des acquisitions (15 opérations réalisées correspondant à 26 oeuvres déclarées trésors nationaux acquises) :

Acquisitions de biens culturels, dont l'intérêt majeur pour le patrimoine national a été reconnu par la CCTN, réalisées grâce au dispositif fiscal prévu par l'article 238 bis OA du CGI

Désignation du bien culturel	Date de l'avis de la CCTN	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Ensemble de dessins italiens des XV ^e et XVI ^e siècles (130 lots)	23 janvier 2004	Musée du Louvre, Palais des Beaux-Arts de Lille, musées des Beaux-Arts de Marseille, Orléans et Rennes, musée Paul Dupuy de Toulouse	Mai 2004	Carrefour	11 334 255 €
Statue Djennéké, Dogon, Mali, X ^e siècle	4 février 2004	Musée du Quai Branly	Juin 2004	AXA	4 000 000 €
Ogata KORIN, <i>Chrysanthèmes blancs</i> , paire de paravents à six feuilles, encre, couleurs et gaufrages sur papier, Japon, début du XVIII ^e siècle	31 mars 2004	Musée Guimet (Musée national des arts asiatiques)	Septembre 2004	Crédit Agricole SA	2 440 000 €
Jean-Antoine HOUDON, <i>La Vestale</i> , marbre, 1787	31 mars 2004	Musée du Louvre – département des sculptures	Octobre 2004	AXA	9 000 000 €
Claude POIRIER, <i>Nymphe (dite Aréthuse)</i> , statue en marbre, 1706-1711 (provenant du parc de Marly et exposée dans le parc du château de Courances)*	1 ^{er} décembre 2004	Musée du Louvre – département des sculptures	Juillet 2005	AGF	1 250 000 €
Lorenzo SPIRITO, <i>Le Livre des passe temps</i> , traduction française d'Anthimus Faure, circa 1500	13 juillet 2005	Bibliothèque nationale de France	Septembre 2005	Club français du livre	125 000 €
Collection de revues et périodiques des avantgardes artistiques des XIX ^e et XX ^e siècles, 1850-1980	2 mars 2005 confirmé le 23 novembre 2005	Bibliothèque Kandinsky – Musée national d'art moderne (MNAM)	Septembre 2005	Groupe Lagardère	3 800 000 €
Ensemble de décors provenant de l'Hôtel de Lannoy : Pierre-Paul PRUD'HON, <i>Sept panneaux du Salon de la Richesse</i> , huiles sur panneau et huiles sur toile ; PRUD'HON et assistants, <i>Onze panneaux du Salon des Saisons</i> , huiles sur toiles – 1798-1801	8 juin 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Octobre 2005	Eiffage	3 500 000 €
Jean-Auguste-Dominique INGRES, <i>Portrait de Ferdinand-Philippe de Bourbon-Orléans, duc d'Orléans</i> , huile sur toile, 1842*	8 septembre 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Décembre 2005	AXA	11 000 000 €
Statue monumentale d'un bodhisattva debout, grès rougeâtre, Chine septentrionale, dynastie des Qi du Nord (550-577)	8 septembre 2005	Musée Guimet (Musée national des arts asiatiques)	Janvier 2006	CERE, filiale d'AREVA	2 500 000 €

Désignation du bien culturel	Date de l'avis de la CCTN	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Châsse : <i>L'Adoration des Mages</i> , cuivre champlevé, émaillé et doré sur âme de bois, Limoges, vers 1200	1 ^{er} février 2006	Musée national du Moyen Age – Hôtel et Thermes de Cluny	Avril 2006	CNP Assurances	850 000 €
Quentin METSYS, <i>Sainte Madeleine</i> , huile sur panneau, vers 1515	11 mai 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Juin 2006	Caisse centrale du Crédit immobilier de France	2 500 000 € (sur prix total de 5 M€)
<i>La Victoire du Saint-Gothard</i> , médaillon en bronze provenant de la Place des Victoires, exécuté par Jean Regnault, vers 1685	5 juillet 2006	Musée du Louvre – département des sculptures	Septembre 2006	Eliance	2 800 000 €
Adam Frans Van der MEULEN, <i>Vue du château de Chantilly</i> , pierre noire et aquarelle, vers 1665	13 septembre 2006	Musée Condé – Château de Chantilly	Décembre 2006	Serdis	175 000 €
<i>Huit tapisseries appartenant à la Tenture de l'Histoire d'Artémise</i> , tissées pour le roi Henri IV à partir de cartons d'Antoine CARON et d'Henri LERAMBERT, 1600-1610	27 septembre 2005 et 23 novembre 2005	Mobilier national	Février 2007	Natixis	1 825 000 €
<i>Ensemble de dessins et d'archives issus du fonds d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)</i>	11 janvier 2006	Médiathèque de l'architecture et du patrimoine	Février 2007	Eiffage	1 636 000 €
Nicolas POUSSIN, <i>La Fuite en Egypte (dite au voyageur couché)</i> , huile sur toile, 1657 ou 1658**	4 juillet 2007	Musée du Louvre – département des peintures et Musée des Beaux-Arts de Lyon	Août 2007	17 mécènes dont Gaz de France, Axa et Total	14 670 000 € (sur prix total de 17 M€)
François RUDE, <i>Louis XIII enfant</i> , 2 ^e version de la statue en bronze, fonte à la cire perdue de Barbedienne, ciselure de Charles Cauchois, 1878	13 décembre 2006	Musée des Beaux-Arts de Dijon	Octobre 2007	Soc. des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	300 000 €
<i>La Comtesse de Castiglione</i> , album regroupant dix-huit photographes de Pierre-Louis PIERSON, vers 1863-1866, et constitué par Christian BERARD en 1930	16 mai 2007	Musée d'Orsay	Décembre 2007	HSBC France	450 000 €
<i>Coffret orné de scènes de romans de chevalerie</i> , ivoire d'éléphant et cuivre doré, Paris, vers 1300-1310	4 juillet 2007	Musée national du Moyen Age – Hôtel et Thermes de Cluny	Décembre 2007	Groupama SA	2 700 000 €

Désignation du bien culturel	Date de l'avis de la CCTN	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Camille CLAUDEL, <i>Persée et la Gorgone</i> , sculpture en marbre, 1898-1902	17 janvier 2007	Musée Paul Dubois-Alfred Boucher, Nogent-sur-Seine	Décembre 2007 Mai 2008	17 mécènes	768 500 € (sur prix total de 950 000 €)
François de TROY, <i>Le Festin de Didon et Enée</i> , huile sur toile, salon de 1804	12 décembre 2007	Musée de l'Île-de-France, Sceaux	Mai 2008	Total	1 450 000 € (sur prix total de 1 680 750 €)
Henri de TOULOUSE-LAUTREC, <i>Ensemble de 26 affiches*</i>	14 novembre 2007	Bibliothèque nationale de France	Septembre 2008	A.M. Conseil	500 000 € (sur prix total de 1 040 000 €)
<i>Traité des eaux artificielles</i> , Vienne, Pierre Schenck, vers 1484, 4°, 51 ff	18 juin 2008	Bibliothèque nationale de France	Octobre 2008	PGA Holding	150 000 €
Manufacture de la Savonnerie, <i>Compartment central d'un tapis de la nef de la chapelle de Versailles</i> , laine, tissé entre 1723 et 1728	21 avril 2008	Musée national de Versailles	Octobre 2008	Total	2 000 000 €
Francesco ALBANI dit L'Albane, <i>Triomphe de Neptune et d'Amphitrite ou Allégorie du monde marin</i> , huile sur cuivre, probablement vers 1635	20 février 2008	Château de Fontainebleau	Décembre 2008	7 mécènes	240 000 € (sur prix total de 1 380 930 €)
Louis DELANOIS, <i>Deux chaises provenant du Salon de compagnie de la comtesse du Barry au château de Versailles</i> , bois sculpté et doré, circa 1769	11 septembre 2008	Musée national de Versailles	Décembre 2008		400 000 € (sur prix total de 880 000 €)
Antoine ou Louis LE NAIN, <i>Le Reniement de Saint-Pierre</i> , huile sur toile, XVIIIème siècle**	16 juillet 2008	Musée du Louvre	Décembre 2008	Axa	11 500 000 €

Montant total des acquisitions (27 dossiers de biens culturels ou d'ensembles de biens culturels ayant reçu un avis favorable de la CCTN) : **93 863 755 €**

- les œuvres marquées d'une astérisque (*) sont considérées comme des trésors nationaux en raison de leur classement au titre des Monuments historiques et non pas à la suite d'un refus de certificat d'exportation. Leur acquisition a pu être réalisée en bénéficiant du dispositif fiscal après reconnaissance de leur intérêt patrimonial majeur par la Commission consultative des trésors nationaux (CCTN).

- les œuvres marquées de deux astérisques (**) sont celles qui avaient fait l'objet d'une mesure de refus de certificat d'exportation dont le délai était arrivé à expiration et qui, de ce fait, ont dû obtenir un nouvel avis favorable de la CCTN afin que leur acquisition puisse être effectuée avec le recours du dispositif fiscal.

Montant total des versements financiers opérés pour la réalisation de 42 opérations depuis 2002 (dont 90 % correspondent à des dépenses fiscales) : **119 086 755 €**

Renseignements pratiques

Musée du Louvre

Palais du Louvre

75001 Paris

Téléphone 01 40 20 50 50 / Télécopie 01 40 20 54 52

Jours et heures d'ouverture

Le musée est ouvert tous les jours de 9h à 18h, sauf le mardi et les 25 décembre et 1^{er} janvier et certains jours fériés.

Nocturnes jusqu'à 22 heures les mercredi et vendredi

Le musée du Louvre est gratuit le premier dimanche de chaque mois

Par métro : station Palais-Royal /musée du Louvre

Par bus : bus n° 21, 24, 27, 39, 48, 68, 69, 72, 81, 95

Paris l'Open Tour : arrêt face à la pyramide

En voiture : un parc de stationnement souterrain est accessible par l'avenue du général Lemonnier, tous les jours de 7h00 à 23h00.

Par Batobus : Escale Louvre, quai François Mitterrand